



DÉLIMITATION DES SECTEURS PRIORITAIRES POUR LA BIODIVERSITÉ SUR LES ESPACES VERTS DES ROUTES NATIONALES (JU, NE, FR & BE)

PROBLÉMATIQUE ET OBJECTIFS

- Mise en oeuvre de la Stratégie Biodiversité Suisse
- Intégration d'une vingtaine de tronçons de routes cantonales dans le réseau des routes nationales en 2020
- Entretien des espaces verts de manière à préserver et améliorer la faune et la flore

NATURE DES PRESTATIONS BIOTEC

- Délimiter les secteurs prioritaires pour la biodiversité dans les espaces verts dans les secteurs suivants :
 - N18 : Delémont Est - Frontière bâloise (JU)
 - N20 tronçon 1 : Col des Roches - Le Locle - Neuchâtel (NE)
 - N20 Tronçon 2 : Thielle - Morat (NE-BE-FR)
- Identifier le substrat, les milieux, les structures, la végétation dominante et particulière, la faune observée ainsi que les néophytes
- Priorisation des entités délimitées
- Accompagnement des équipes d'entretien dans le changement de gestion

EXÉCUTION DE L'ÉTUDE

2020 - 2024

CHEFFE DE PROJET

Pauline Guillemin

MONTANT DES HONORAIRES

100'000 CHF

MAÎTRE D'OUVRAGE

Office Fédéral des Routes (OFROU)
Filiale d'Estavayer-le-Lac (F1)



- ① Giratoire diversifié et fleuri le long de la N20
- ② Giratoire diversifié et fleuri le long de la N20
- ③ Hermine (*Mustela erminea*) dans un murgier au bord de la N20
- ④ Panneau à destination des équipes d'entretien signalant le début d'une zone de biodiversité
- ⑤ Panneau à destination des équipes d'entretien signalant la fin d'une zone de biodiversité
- ⑥ Ourlet, prairie et haie diversifiée à côté de la N20